



# Négociations de nos statuts et garanties collectives dans la Métallurgie

## **L'intervention des salariés devient décisive !**

Il y a un an, le syndicat patronal de la métallurgie (UIMM) engageait une négociation de tous les accords, actuellement en vigueur, dans la métallurgie qui structurent la majeure partie des statuts et garanties sociales pour 1.4 million de salariés.

La Convention Collective Nationale des Ingénieurs et Cadres en fait bien entendu partie.

Faut-il rappeler que nous nous situons en pleine période de l'application des lois Rebsamen, El Khomri et maintenant des ordonnances gouvernementales, avec en prolongement une loi travail XXL.

**Tout vise à une refonte en profondeur des relations de travail et des capacités de défenses du salarié.**

**La CGT soutient un projet innovant et précis d'une Convention Collective Nationale pour tous les salariés de la métallurgie, de l'ouvrier à l'ingénieur/doctorant. Elle porte une véritable reconnaissance de la qualification, de l'expérience et des compétences du salarié ainsi que de la place de chacun dans le processus de travail. Elle offre autant de garanties pour le salarié ainsi qu'une véritable attractivité des jeunes pour le développement de notre branche industrielle.**

Nous sommes actuellement en plein cœur de la négociation des classifications.

*Mais après déjà sept réunions, l'UIMM campe irrémédiablement sur ses positions :*

- Une classification suivant la cotation du poste ou de la fonction tenue ;
- Suppression de la prise en compte des diplômes, des certifications, de la qualification ;
- Suppression des automaticités d'évolution de carrière.

C'est la négation de la reconnaissance de l'individu et cela ne permet aucune projection dans un parcours professionnel. C'est l'instauration d'une carrière professionnelle et d'un salaire purement aléatoire. **Il s'agit d'un véritable recul de société.**

Bien évidemment, toutes les catégories de la profession seraient concernées, avec un objectif de mise en œuvre des transcriptions des classifications dans les deux ans. L'état d'esprit d'une UIMM sourde aux propositions des organisations syndicales et bloquant toute évolution significative de son texte, nous inquiète et augure mal du reste des sujets à traiter.

Avec une remise en cause de la reconnaissance des qualifications des salariés et une classification au poste, nos inquiétudes sont renforcées sur le devenir des statuts des salariés aujourd'hui, entrant dans le périmètre de la Convention Collective Nationale des Ingénieurs et Cadres. Quel statut futur avec une classification aléatoire ?

L'UIMM fonctionne chapitre par chapitre.

Déjà le chantier sur l'organisation du temps de travail, ainsi que celui de la santé au travail viennent de s'ouvrir. Nous nous interrogeons sur les prétentions de l'UIMM vis-à-vis de sujets aussi brûlants que les conditions d'application du forfait jour, les conditions et indemnités de déplacement, les retraites complémentaires et les indemnités de licenciement.

**Les convergences syndicales** sur des points majeurs comme la reconnaissance des diplômes ou des garanties du parcours professionnel ont bloqué les velléités de l'UIMM de clore ce chapitre. Néanmoins ses prétentions demeurent.

**Devant la gravité de cette situation, la CGT de la Métallurgie a pris ses responsabilités en organisant, une manifestation nationale devant le siège de l'UIMM à Paris, le 13 octobre.**

Nous voulons ainsi offrir à l'ensemble des salariés de la branche, la possibilité de s'exprimer pour soutenir une autre conception des garanties collectives. A notre sens, le projet porté par la CGT est certainement une des meilleures réponses. Pour autant, nous invitons chacune et chacun à se rapprocher des organisations syndicales afin de s'informer et agir en conséquence.